

## **REGLEMENT DU 1ER TOURNOI SENIORS DE BRAINS du 28 MARS 2015**

### **Article 1 : Préambule**

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD. Toute participation au tournoi implique l'adoption de l'ensemble des articles du règlement ci après. Celui-ci sera affiché dans la salle.

### **Article 2 : Autorisation**

- Le n° d'autorisation est 14.PL.44/Ti.I.SV/002

### **Article 3 : Licences**

- Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, et en particulier ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Il doit être en possession de sa licence compétition dotée, si nécessaire des surclassements pour jouer en senior.

### **Article 4 : Inscriptions**

- La date limite d'inscription est fixée au 19 Mars 2014 (à adresser à : Mr Cyril Canto, 3 rue Prof. Yves BOQUIEN, 44830, Brains).
- En cas de forfait après le tirage au sort **du 22 Mars 2014**, les droits d'inscription resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation d'employeur...). Ce justificatif devra être expédié dans les 5 jours à la Ligue de Badminton des pays de la Loire sous peine de sanction (2 à 6 mois de suspension de compétition).
- Le Comité d'Organisation limite le nombre d'inscrits par tableau. Les critères sont par ordre d'importance : l'ordre d'arrivée de l'inscription complète puis l'inscription du joueur dans sa catégorie.
- Pour le bon fonctionnement du tournoi, le Comité organisateur, en accord avec le Juge Arbitre, se réserve le droit de modifier les tableaux, selon le nombre d'inscrits.
- Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la feuille d'inscription quelques jours avant la date du tournoi.
- Une convocation horaire sera également mise en ligne sur le site [www.badabrain.fr](http://www.badabrain.fr) dans la semaine précédent le tournoi.
- Pour le premier tour, les convocations auront lieu 30 minutes avant le début des matchs, 1h pour les tours suivants.
- Une seule inscription par joueur et par tableau sera acceptée

### **Article 5 : Arbitrage**

- Le Juge arbitre du tournoi sera Mme PEDAN Céline, Juge arbitre régional (Ligue des Pays de la Loire).
- Les décisions du juge arbitre et du comité organisateur seront sans appel.
- Les rencontres se dérouleront en auto arbitrage pour tous les matchs, y compris les finales.
- Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation.
- Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

### **Article 6 : Dopage**

- L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le

Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).  
Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

### **Article 7 : Tableaux**

- Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 avec 2 sortants, ou poule unique de 4 ou 5 selon le nombre d'inscrits.

### **Article 8 : Déroulement de la compétition**

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD.
- Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points, conformément à l'article 7 du règlement de la FFBAD.
- Les volants touchant les structures de la salle au service seront à remettre une fois, et seront déclarés faute autrement (second service ou en jeu).
- Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel Badplus, après détermination des têtes de séries de poules en fonction du classement permanent par points au jour du tirage au sort, sous le contrôle du juge-arbitre.
- Les horaires affichés étant à titre indicatif, les joueurs doivent être présents dans la salle 60 minutes avant l'horaire indiqué. S'ils veulent s'absenter, il est indispensable de prévenir le Juge Arbitre.
- Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de s'échauffer et tester les volants. Les joueurs non présents 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge arbitre.
- Le temps de repos est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant. Pour ce tournoi, le temps de repos sera de 20 minutes pour tous les matchs.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- La tenue vestimentaire doit être conforme à la circulaire fédérale.
- Une attitude correcte est exigée envers l'adversaire, l'arbitre, le juge arbitre, le public mais aussi envers soi-même.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

### **Article 9 : Volants**

- Pour les joueurs classés, tous les matchs se dérouleront en volants plumes ; ceux-ci devront être homologués FFBAD. En cas de litige entre les joueurs, le volant choisi sera le volant officiel du tournoi TRUMP T101 en vente dans la salle. Pour les joueurs non classés, le volant officiel sera le volant nylon YONEX MAVIS 370.
- L'approvisionnement des volants est à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis par le Comité organisateur.
- Les volants touchant les structures de la salle (panneaux de basket, câbles, supports corde lisse et cordes) seront déclarés faute en jeu et seront remis une fois au service.

### **Article 10 : Récompenses**

- Aucune récompense ne sera remise avant la fin de la compétition.
- Les récompenses seront sous forme de lots et bons d'achats.

### **Le Comité d'organisation.**